

ECOLE DE PERIGNE

CIRCONSCRIPTION DE MELLE

Emilie CHARLES

Tel : 05 49 07 10 05

Mél : ce.0790111S@ac-poitiers.fr

Adresse postale :
9 route de Bessac
79 170 PERIGNE

ECOLE PRIMAIRE DE PERIGNE PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU 12 MARS 2024

Etaient présents :

ENSEIGNANTS : M. Braynas, Mme Deroche, Mme Guérin, Mme Charles

REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES : Mme Albert, Mme Fillon, Mme Longeau

REPRÉSENTANTS INSTITUTIONNELS (IEN, Elus, DDEN) : Mme Pouvreau (maire), Mme Silvain (conseillère municipale commission affaires scolaires)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Guérin

Absents excusés : M. Chacon, Inspecteur, Mme Bleyaert-Roulet (réalise les conseils d'école sur son école de rattachement)

Ordre du jour :

- Le Projet d'école
- Les instances de liaison
- Fréquentation scolaire
- Le cadre de Vie
- La vie scolaire
- La sécurité
- Divers : réponse aux questions transmises par les parents élus

L'ordre du jour est abordé comme suit :

I. Le Projet d'école : présentation de l'avenant et des actions réalisées

L'équipe enseignante a écrit un avenant au projet d'école, n'étant pas en évaluation d'école cette année. Celui-ci a été transmis à Monsieur l'inspecteur de la circonscription et est en attente de validation. Certains projets menés et en cours sont détaillés par la directrice comme suit :

Volet 1 : Construire des apprentissages durables.

Porter une attention particulière aux attendus de chaque cycle :

-Maîtriser les fondamentaux : une analyse des résultats aux évaluations nationales a été menée par l'équipe enseignante. Concernant la lecture – fluence, une programmation d'école avait été réfléchi. L'avenant au projet d'école prévoit d'étendre cette programmation au cycle 1.

-en Mathématiques : participation au concours académique de calcul mental académique pour les classes de CP CE1 et CE2 CM1. Trois classes participent également aux défis « Api Maths » proposés pour la « semaine des mathématiques » :

Concernant les évaluations Nationales mi-CP passées à la mi-janvier, Mme Charles présente le tableau récapitulatif, de manière anonyme. Les compétences à affiner seraient en mathématiques la résolution de problème et le calcul. En français, cela concerne la lecture à haute voix et la compréhension de phrases lues seul. Les évaluations reflètent le niveau très hétérogène des élèves de l'école.

Mme le Maire souligne que les élus avaient été destinataires lors d'une réunion, des résultats aux évaluations des élèves de sixième et que ceux de l'école de Périgné étaient plutôt bons.

Développer les liaisons inter-degré et inter-cycle :

- Le projet passerelle débutera en mai avec la structure Paume d'api. Une dizaine d'enfants seraient concernés (futurs PS). Actuellement il y a 7 inscrits. La convention a été signée entre l'Education Nationale, les structures d'accueil et les maires du territoire. Une réunion d'information préalable aura lieu cette année, le mardi 26 mars à 18h pour présenter le projet aux familles. Cette action est appréciée des familles, le fonctionnement reste le même : immersion progressive en classe, dernière matinée d'accueil le samedi juste avant la rentrée. Mme Charles demande à Mme le Maire si cela peut être fait le samedi 31 août cette année. Sur le principe, Mme le Maire est d'accord.

- Les liaisons inter cycles : entre le cycle 1 et le cycle 2, elles continuent avec la mise en place de lecture d'albums par les CE1 aux plus jeunes, les vendredis après-midi de cette période.

Les projets communs aux élèves de toutes les classes permettent également une liaison : chants sur le thème de l'eau, projet sur l'eau, actions USEP, grande lessive, Prix des Incorruptibles...

-Liaison école - collège : par le biais du projet ECORCE, les élèves de la classe de CM1 CM2 vont rencontrer une classe de sixième et d'autres élèves de CM2 (de l'école de Chizé) à plusieurs reprises.

Volet 2 : Accompagner l'élève :

Développer l'interdisciplinarité par une mise en œuvre active des parcours éducatifs :

-Responsabiliser les élèves et valoriser leur engagement dans les instances et les projets portés par l'école :

Les délégués de classe sont réunis une fois par période pour proposer des améliorations du cadre de vie, des projets.

Ils ont pu créer des plannings de jeux de récréation, mettre en place un concours de dessin pour Noël, proposer des achats de matériel sportif ou de cour pour compléter les malles récréation et promouvoir les 30' d'APQ. Ils souhaiteraient également demander à ce que la cour soit davantage végétalisée (remettre des fleurs, avoir des espaces enherbés et des arbres).

-Engagement des classes dans des projets littéraires et artistiques : participation de 4 classes à la grande lessive le 21 mars autour du thème « Avec ou sans bulle », au Prix des Incorruptibles, dont le vote aura lieu le jeudi 16 mai. Les CM1-CM2 ont eu la visite de l'auteur C. Tolstain dans le cadre de « L'enfant et le théâtre, rencontre avec un auteur ». M. Braynas détaille ce projet et indique que la matinée de rencontre a été riche.

Poursuivre l'ouverture de l'École au monde pour accompagner l'élève dans la construction d'une orientation choisie :

-Nourrir le parcours culturel des élèves : toutes les classes sont allées ou iront voir un spectacle dans le cadre de « l'enfant et le théâtre », avec Scènes Nomades, il s'agissait de « Charlie à la recherche de Charlie » pour les élémentaires et de « Stella Maris » jeudi 14 mars pour les maternelles. Les CE2 CM1 et CM1 CM2 ont participé au concert des Jeunesses Musicales de France "les amours sous-marines » en janvier, en lien avec le projet transversal sur l'eau. Ils iront également voir le spectacle Waterplouf, noyade interdite ! le 16 mai, de la compagnie Cirque en Scène, à Aiffres.

Les deux autres classes iront voir le spectacle « Toundra » à Aiffres également le 17 mai. Ces sorties sont cofinancées par la mairie (pour certains transports) et par la Coopérative scolaire (dans le cadre de la demande de Mécénat qui a été faite autour du projet de l'année).

- Projets des classes - USEP : Les CP CE1 et CE2 CM1 ont participé à la rencontre gymnastique à Melle en novembre, la rencontre « la maternelle entre en jeu » pour le cycle 1 a eu lieu en période 3 en février. Les CP CE1 participeront au P'tit tour USEP (le 24 mai), à Brioux.

Le projet autour du Mondial de Rugby (CM1 CM2) est en cours de planification. Les séances devaient avoir lieu avec un intervenant de la Ligue de rugby. La classe de CP CE1 pourrait aussi participer au projet, si des dates parviennent à être définies.

La journée Olympique CAP J.O 2024 aura lieu le 6 juin à Melle, pour les élèves de CM1 et CM2 de l'école. Mme le Maire précise que cette année, la mairie a fait le choix de participer à hauteur de 4 euros par élève pour cette manifestation organisée par l'OSAPAM.

Enfin, la semaine olympique et paralympique (SOP) se déroulera du 2 au 5 avril. Quelques actions sont prévues autour des sports adaptés.

-EPS : le cycle activités aquatiques a eu lieu pour les GS aux CE2 à Aqua'Melle en janvier à raison de 2 séances par semaine. Merci aux accompagnateurs agréés qui se sont mobilisés.

- L'activité kayak pour les élèves de CM aura lieu en fin d'année : 5 séances + une journée entière. Les dates vont être communiquées rapidement. Là encore, il faut des parents agréés pour accompagner ces sorties. A ce jour, 4 parents d'élèves de CM1 ou CM2 de l'école possèdent l'agrément... L'équipe enseignante relance régulièrement les familles pour informer des dates de formation des agréments.

-Environnement : cette année, dans le cadre du projet d'école et de l'action sur l'eau et le développement durable, toutes les classes élémentaires suivent un parcours, en lien avec le SMAEP-4B. Les classes ont eu des interventions très riches avec des associations : APIEE, fédération de pêche, de chasse, DSNE, GODS, Betapi... Ce projet se poursuit et permet d'aborder la consommation de l'eau et le cycle de l'eau de manière variée. La classe de maternelle a pu elle, bénéficier du spectacle « Les p'tites gouttes d'eau », une histoire cousue adaptée aux plus jeunes suivie de temps d'ateliers, par la compagnie Pique d'Art. Les élèves de CM ont pu visiter le château d'eau et les deux autres classes iront le 26 mars. Lors des séances, ils ont pu pêcher, découvrir le rôle des haies, comprendre le trajet de l'eau, la filtration et l'épuration et la phytoépuration...

Les maternelles et CP CE1 complèteront ce parcours en fin d'année par la visite du parc ornithologique du Marais Poitevin et de l'Aquarium de la Rochelle.

Le voyage scolaire à Meschers en avril-mai pour les CE2 CM1 et CM2 a été validé par l'Inspection. Nous remercions encore une fois les partenaires qui nous ont aidé à financer ces projets : APE, commerçants et entreprises locales et les parents volontaires qui accompagneront cette sortie avec nuitée.

Un parent représentant demande si une réunion d'information aura lieu avant le voyage pour les accompagnateurs. Cela est prévu pour définir leur rôle et l'organisation. La date leur sera communiquée.

De plus, dans le cadre du réseau ECLORE, un travail autour de la qualité l'eau est engagé pour la classe de CM1 CM2, en lien avec le collège. Le projet concerne l'étude des zones humides avec des temps par classe, des interventions, une sortie dans les Marais de Brioux (sous forme de course d'orientation), puis une journée de rencontre le 18 juin, au tumulus de Bougon. Dans ce cadre-là, les élèves passeront une journée au collège en fin d'année.

La classe de CE2 CM1 poursuit son projet Echo d'escaliers sur la préservation des océans : des expériences et visio conférences avec des scientifiques ont eu lieu et restent à venir.

La Betapi est également intervenue en classe de cycle 3 autour des énergies renouvelables.

Enfin, un projet avec le Pays d'art et d'histoire est en cours pour la classe maternelle, qui en lien avec le projet USEP « A la portée de mon école », va créer un petit livre pour randonner dans Périgné, en observant les points d'intérêt de la commune, notamment liés à l'eau (lavoirs...)

Volet 3 : Ouvrir l'école

Renforcer les interactions avec les partenaires :

- L'école a organisé un carnaval le 13 février, sur le thème des Jeux Olympiques. Le défilé s'est fait jusqu'à la MARPA afin de refaire du lien entre les générations. Les résidents avaient préparé un goûter pour les élèves qui ont chanté dans la maison de retraite. Un travail collaboratif a également été fait avec les personnes âgées avec la classe de Mme Guérin : atelier cuisine pour Noël, correspondance écrite en début d'année. Les retours de la part des résidents sont toujours positifs.

- Semaine de la maternelle : elle aura lieu du 8 au 12 avril. Mme Deroche y participe et ouvrira la classe aux familles. Un tableau avec des créneaux sera transmis pour que les parents volontaires s'inscrivent.

- Projet eau : l'équipe enseignante souhaiterait faire une restitution du projet le jeudi 27 juin dans l'école. La Mairie a été informée par Mme Charles et a donné son accord. L'organisation de cette soirée reste à définir mais concernerait tous les acteurs : élèves, partenaires, associations, mécènes, famille, mairie, Inspection... Elle aurait pour objet de valoriser le travail des classes, par le biais de productions des élèves, de films et photos... Elle serait organisée au sein de l'école après la classe. Une communication sera faite quand le projet sera plus abouti.

II. Les instances de liaison :

- Projet Passerelle : le projet débutera en mai comme évoqué précédemment.

- Liaisons au sein de l'école : le décloisonnement continue pour les élèves CM1 chaque après-midi. Des lectures partagées sont organisées, pour cette période entre les élèves de CP CE1 et les maternelles puis en période 5, les plus grands liront aux plus jeunes. Le projet bookinou, a permis à des élèves de CM d'enregistrer des lectures d'albums pour la classe de maternelle, lors des APC.

- Liaison CM2 / sixième : le premier Conseil Ecole Collège a eu lieu en novembre. Certains résultats aux évaluations nationales des élèves de sixième ont été présentés de manière globale.

Concernant la journée que passent les élèves de CM2 au collège habituellement : le collège de Brioux ne nous a rien communiqué à ce sujet cette année. Un temps de visite du collège pour les futurs sixièmes avec leurs familles, hors temps scolaire, sera peut-être proposé comme l'an dernier. Nous allons questionner le collège pour avoir une réponse.

La date du prochain Conseil Ecole Collège n'est pas encore connue.

Certains parents se demandent si les élèves de CM2 auront un camarade dans leur classe en sixième : Réponse de l'enseignant : une liaison est faite lors du C.E.C entre les professeurs et enseignants de CM2 afin de parler de cela et du profil des élèves.

III. La fréquentation scolaire

- Mme Charles présente le tableau de présence (de septembre à février). La fréquentation scolaire est plutôt bonne et la plupart des absences sont dues à des épidémies / maladies. Les parents, pour la plupart, préviennent l'école en amont ou le matin via Educartable des absences de leur enfant. Les seules remontées d'absentéisme qui peuvent être faites cette année (pour absences injustifiées) concernent des départs en vacances sur le temps scolaire, au regard de l'obligation scolaire.

ABSENTEISME ANNEE 2023 2024					
Pourcentages des présences des élèves à l'école					
	Classe des PS MS GS	Classe des CP CE1	Classe des CE2 CM1	Classe des CM1 / CM2	MOYENNE DE L'ECOLE
septembre	96,30	97,98	98,8	97,42	97,6
octobre	97	97,31	98,02	97,46	95,4
novembre	96,70	97,72	94,3	93,04	95,4
décembre	96,20	96,39	97,07	97,66	96,8
janvier	96,02	89,82	93,88	93,63	93,4
février	96,6	95	94,5	93	94,77

Concernant les absences à la cantine pour cause de maladie, Mme le Maire rappelle qu'une attestation sur l'honneur suffit mais doit être envoyée dans les 5 jours suivant l'absence pour éviter la facturation des repas. Une journée de carence s'applique. Cela est noté dans le dossier périscolaire, remis à chaque famille en juin.

IV. Le Cadre de Vie :

✓ Travaux réalisés par la Municipalité ou en cours de réalisation.

Il n'y a pas eu de travaux entrepris à l'école cette année scolaire.

✓ Demandes de travaux ou d'achats (une liste a été envoyée par la directrice à la mairie)

- Informatique :

L'ordinateur de la classe de Mme Deroche est très vieillissant et a parfois du mal à démarrer.

L'ordinateur de direction fonctionne de plus en plus lentement aussi malgré un nettoyage par AIPC en début d'année. La société explique qu'il est ancien d'où sa lenteur.

Mme Charles demande aux élus si un plan d'investissement ou d'entretien informatique pour les ordinateurs et les tablettes est prévu et/ou pourrait être envisagé car les outils informatiques (tablettes) sont vraiment utiles et utilisés par les élèves dans un cadre pédagogique.

De plus, M. Braynas évoque le fait que les élèves puissent avoir accès au traitement de texte, donc à des ordinateurs. Or les netbook présents sur l'école sont trop anciens et ne fonctionnent plus. Une réflexion est entamée sur des pistes pour trouver des ordinateurs si la mairie ne pouvait pas le prévoir dans le budget (appel aux entreprises...). Une communication pourrait être faite à destination des familles.

Mme Charles demande aux élus ce qu'il en est de la DSI qui était venue faire un inventaire du matériel informatique à l'école fin 2023. A ce jour, seul un inventaire du matériel a été fait.

- Energie et chauffage : Mme Charles signale une nouvelle fois le problème de chauffage dans son bureau de direction (où il fait 13 degrés l'hiver) et dans la salle de motricité attenante, où il fait très froid aussi, malgré les travaux d'entretien des chaudières qui ont été effectués. Bien qu'un chauffage d'appoint ait été fourni, cela reste une solution provisoire... Le diagnostic énergétique avait montré une grosse déperdition de chaleur. Y'a-t-il des solutions envisagées ?

Les élus expliquent qu'un maître d'oeuvre est venu et il y a beaucoup de travaux à faire sur l'école. Ces travaux vont être évalués et planifiés avec l'aide du maître d'oeuvre, peut-être que cela commencerait en 2025 précise Mme le Maire, mais la question des potentielles fermetures de classe à l'avenir est à prendre en compte également, avant de réaliser des travaux.

- L'équipe signale également que les 2 classes de M. Braynas et Mme Charles sont très humides, beaucoup de condensation se forme et une odeur se dégage l'hiver notamment. Le ménage est maintenant fait le matin, cela permet d'aérer les classes avant l'arrivée des élèves et est plutôt positif pour ce qui est des odeurs.

Mme le Maire prévoit d'étendre ce fonctionnement (ménage le matin) à toutes les classes, pour une période d'essai. Les enseignants notent qu'il faudra que les classes aient le temps de sécher avant 8h50 si c'est le cas.

- Lors des réunions de délégués de classe, il ressort un souhait de végétaliser davantage l'école ou les classes. Les délégués ont préparé une lettre au conseil municipal qui sera transmise aux élus. Cette réflexion avait été engagée lors des précédents conseils d'école, notamment pour palier aux périodes de canicule et pouvoir retrouver un peu plus de fraîcheur dans l'école.

- Dans le cadre du partenariat « 1 école, 1 table », l'école de Périgné avait candidaté via l'APE, pour être dotée d'une table de ping-pong extérieure. Cela a été accepté et sera financé en partie par l'APE et la mairie (250€). Une réunion a eu lieu avec l'APE et la mairie, en présence de la directrice pour définir le

lieu où la table pourrait être installée. Les élus devaient statuer sur l'emplacement. Mme Charles souhaite savoir où cela en est. --> Cela n'a pas encore été décidé.

Une petite cérémonie d'inauguration pourrait avoir lieu au printemps 2024. Nous remercions la mairie et l'APE pour cet investissement et l'installation à venir.

- Mme Charles demande à Mme le Maire quand seront retirées les anciennes bonbonnes de gaz (un changement de fournisseurs est en cours et actuellement, les anciennes sont toujours présentes et les nouvelles sont hors sol). La cour devant la classe de Manuela va être occupée par les élèves aux beaux jours, car elle bénéficie d'ombre et actuellement l'herbe est en partie inaccessible en raison de cette bonbonne de gaz. --> Mme le Maire pense que cela sera fait durant les vacances cet été.

L'équipe enseignante remercie la mairie pour la réactivité des petits travaux effectués quand des demandes sont faites.

V. La vie scolaire :

✓ Relations parents enseignants

Chaque parent qui le souhaitait a pu bénéficier d'un rendez-vous de milieu d'année avec l'enseignant/e de son enfant en décembre ou janvier/février. De nouveaux points seront faits en fin d'année selon les besoins. Des rendez-vous plus ponctuels ont lieu selon les besoins.

✓ Activités pédagogiques complémentaires

Les APC ont concerné pour ce début d'année 23 élèves de l'école soit 26,4 % des élèves.

La priorité a été mise sur le domaine de la lecture et l'écriture/encodage.

Les APC ont lieu le soir après la classe, de 16h30 à 17h15 deux fois par semaine et les groupes sont constitués par compétences ciblées à travailler. La fréquentation des APC est relativement régulière. Seules deux familles ont refusé l'aide proposée, pour des raisons d'organisation.

✓ Actions A.P.E

La vente de chocolats de Noël et de sapins a bien fonctionné

Actions prévues : Soirée repas-dansante le 23 mars. Ramassage papier en mai.

Une vente de saucissons est prévue en fin d'année.

Un tournoi de palets est en discussion.

Samedi 22 juin – après-midi fête de l'école et soirée dansante avec repas. Le déroulement de la fête d'école n'a pas encore été défini entre APE et enseignants. Mais une présentation des classes aura lieu, en lien avec le thème de l'eau, vers 14h30, puis serait suivie d'un goûter et d'une soirée organisée avec l'APE. Le lieu reste à définir. Cela pourrait être dans le centre bourg de Périgné.

✓ Ecole des Sports

Mme Charles a reçu M. Jérémy Pairault, du comité départemental USEP pour évoquer la mise en place d'une école des sports à partir de septembre 2024, suite aux échanges d'avril 2023 avec les RPE, la mairie, M. Levraut et M Passeron de l'USEP.

Un sondage avait été fait passer en amont pour savoir si les familles seraient intéressées par un tel projet : elles le sont en grande majorité. (28 sur 38 réponses reçues).

Le principe : les enfants découvrirait 8 à 10 sports par an. Cela concernerait les enfants du secteur et pas seulement de l'école.

Le créneau proposé au regard de la disponibilité de la salle omnisport serait celui du lundi soir : 16h45 - 17h45.

Mme le maire accepte de prêter la salle omnisport à l'USEP pour cette activité.

Selon le groupe défini, la séance peut durer 45 minutes (maternelle) ou 1h (pour les plus grands).

Un pédibus peut être organisé pour accompagner les élèves dès la sortie de l'école au gymnase (avec l'intervenant) et les ramener en garderie, pour ceux qui en auraient besoin. Cela est accepté par la mairie également.

Mise en place : il faudrait que l'association USEP de l'école ait deux référents (enseignant et parent) « école

multisport », à définir lors de la prochaine Assemblée Générale.

L'intervenant serait un éducateur sportif mis à disposition par l'USEP, diplômé. Les familles règlent la cotisation à l'association USEP de l'école qui rémunère l'intervenant. Le Comité USEP gère la facturation de l'intervenant. Le tarif pour l'intervenant est de 45 euros pour 45 minutes soit une facturation de 1350 € à l'année, pour 30 séances.

Afin que les coûts pour les familles soient abordables il faudrait 15 enfants participants (en élémentaire). Cela reviendrait à 90 euros pour les familles pour l'année. Les groupes peuvent monter jusqu'à 18 élèves d'élémentaires, 14 sont préconisés en maternelle.

Pour accueillir les enfants de manière optimale, il faudrait cibler une tranche d'âge restreinte permettant d'avoir 18 élèves (si élémentaires) ou 14 (si maternelles).

Une réflexion est menée en réunion sur la tranche d'âge à cibler. Il peut également y avoir 2 groupes différents sur l'année mais cette éventualité n'est pas retenue.

La tranche d'âge envisagée est celle GS-CE1 ou CP-CE2/CM1 s'il n'est pas possible de mélanger les GS avec les élémentaires.

Une nouvelle réunion avec l'USEP est programmée le 2 avril avec M. Pairault pour lui faire part de notre réflexion.

Des préinscriptions en fin d'année scolaire auraient lieu pour un démarrage fin septembre, d'abord au sein de l'école puis sur le territoire.

✓ Rentrée 2024

Pour la prochaine rentrée, l'école fonctionnera, comme cette année à 4 jours.

Concernant les effectifs pour la rentrée 2024 :

Mme Charles présente le tableau de prévisions d'effectifs pour septembre 2024. Les inscriptions en mairie n'étant pas encore faites, les inscriptions en PS sont des prévisions, et restent à confirmer :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
10	8	13	5	8	9	15	12	80

10 élèves rentreraient en PS et il y aura 17 départs en sixième.

A ce jour, il n'y a pas de fermeture de classe envisagée à Périgné, suite au travail de la carte scolaire, pour la rentrée 2024.

Ces chiffres étant encore incertains, le conseil des maitres ne s'est pas encore réuni pour envisager les répartitions mais certains constats sont énoncés par Mme Charles : il faudra prévoir de répartir les 31 élèves de maternelle dans deux classes différentes. (rappel : limitation du nombre d'élèves en GS CP CE1 à 24 par classe). Les GS seront donc probablement séparés des PS et MS à la rentrée.

Afin d'assurer le fonctionnement d'une classe de GS-élémentaire avec une majorité d'élèves de GS, notamment pour la gestion de la vie quotidienne (passage aux sanitaires, sorties scolaires, déplacement à la salle omnisport, activité de manipulation, peinture...) Mme Charles demande à l'équipe municipale s'il est envisageable de réfléchir à l'emploi d'une seconde ATSEM, pour la classe incluant les GS (qui seraient au nombre de 13).

Cette demande s'appuie sur les taux d'encadrement renforcés depuis la rentrée 2023, texte rappelé par la directrice :

« Dans le premier degré, l'encadrement des activités pratiquées, dès lors qu'elles ne sont pas des activités physiques et sportives, est assuré par deux adultes minimum, dont au moins un enseignant.

Taux d'encadrement minimaux des élèves de niveau maternelle, quel que soit le type de sorties scolaires (si une sortie scolaire implique des élèves de l'école maternelle et de l'école élémentaire, seuls les taux d'encadrement à l'école maternelle s'appliquent) : Jusqu'à 16 élèves : 2 adultes dont l'enseignant, puis au-delà de 16, 1 adulte pour 8. »

Cette demande s'appuie également sur la charte d'accompagnement signée en novembre par le Ministre

(présentation en réunion) qui préconise une ATSEM dans chaque classe maternelle.

Les élus réfléchiront à cette demande indique Mme le Maire. Les enseignants souhaiteraient avoir la réponse du conseil en mai, en amont du prochain conseil d'école afin de pouvoir envisager des répartitions à présenter lors de la prochaine réunion et préparer sereinement la rentrée.

Mme Charles demande à Mme le Maire si elle peut lui transmettre les dates d'inscription en mairie pour la rentrée 2024, pour en informer les familles . Réponse : cela n'est pas encore défini, elles auront sûrement lieu courant avril.

VI. Sécurité :

Le deuxième exercice incendie s'est déroulé dans de bonnes conditions au mois de décembre.

L'exercice PPMS risques majeurs a eu lieu le 15 février : scénario se confiner, pour risque de tempête. Les élèves sont habitués à ce genre d'exercice et se regroupent en bon ordre dans 2 lieux : la cantine et la salle de classe de Mme Deroche. Nous avons noté qu'il faudrait ajouter des packs d'eau et réserves de gâteaux dans les lieux de confinement, en cas de coupure d'eau. Cela peut-il est fourni par la Commune ?

Mme Charles réitère sa demande à Mme le Maire d'organiser un exercice PPMS avec le personnel de restauration pour un prochain entraînement.

VII. Réponse aux questions transmises par les représentants de parents élus

Aucune question n'a été transmise à la directrice.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 20h45.

À Périgné, le 12/03/2024

La Secrétaire de séance
Mme Guérin



La Directrice
Mme CHARLES

